



*Nul ne sort de Suresnes qui
n'aient été revivants*

S U R E S N E S

Gestion des Instances
CW/AM/VD

Publication par affichage, le

06 JUIL 2017

Compte rendu des votes de la séance du Conseil Municipal du 5 juillet 2017 en vertu de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17 mai 2017
Adopté à l'unanimité

DÉCISIONS DU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (pour information)

Présentation des travaux du Conseil Communal de la Jeunesse année scolaire 2016 / 2017 et des films du 6^{ème} concours vidéo

DECISIONS

- N°17027 Occupation Temporaire du Domaine Public au profit de la société WATELET TP relative à l'utilisation de bâtiments modulaires sis 54 rue du Val d'Or à Suresnes.
- N°17028 Passation d'une convention relative à la mise à disposition d'infrastructures sportives avec la Fédération Française de Rugby en vue de l'organisation d'une étape du circuit mondial de rugby à 7 les 13 et 14 mai 2017.
- N°17029 Autorisation d'ester en justice
- N°17030 Organisation d'un circuit-découverte des Cités-jardins de Suresnes et Châtenay-Malabry par la Ville de Suresnes et les offices de tourisme de Châtenay-Malabry et de Suresnes.
- N°17031 Décision d'ester en justice
- N°17032 Convention de mise à disposition d'un local de chantier « base vie », sis 27 rue Albert Caron à Suresnes.
- N°17033 Occupation Temporaire du Domaine Public au profit de la société ERI relative à l'utilisation de bâtiments modulaires situés à l'angle des rues Voltaire et Bas Rogers à Suresnes.
- N°17034, 17036, 17037 et 17038 Passation de conventions de mise à disposition du Théâtre de Suresnes Jean Vilar pour l'organisation de plusieurs événements.
- N°17035 Passation d'une convention de mise à disposition de la salle multimédia l'Esplanade auprès de la Société Philips France Commercial.
- N°17039 Avenant n°1 à la convention de mise à disposition au bénéfice du docteur Laudy, d'un local au Centre Médical Municipal.
- N°17040, 17041 et 17042 Conventions de mise à disposition à titre gracieux des locaux collectifs résidentiels sis 33 rue Jules Ferry à Suresnes.
- N°17043 Passation d'une convention avec la Croix-Rouge Française pour la mise en place d'un dispositif préventif de secours à l'occasion de la Fête des Mères et Pères pour les seniors 2017.

- N°17044 Passation d'une convention avec la Croix-Rouge Française pour la mise en place d'un dispositif préventif de secours à l'occasion de la Fête Nationale.
- N°17045 Mise à la réforme de trois scooters municipaux 18N°17012 Contrat de location de résidence à usage de résidence principale d'un appartement sis 19 rue de Verdun à Suresnes.

DÉLIBÉRATIONS

AFFAIRES GENERALES

N°1 ELECTION D'UN MAIRE ADJOINT

Le Conseil Municipal a décidé, après avoir procédé à un vote à bulletin secret :

- D'élire, M^{me} Muriel Richard 16^e adjointe.

Adopté à l'unanimité (34 POUR – 8 bulletins blancs - 1 vote nul)

N°2 OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE A UN ELU

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'accorder la protection fonctionnelle à Monsieur DEGNY, Adjoint au Maire chargé du Logement concernant les attaques proférées à son encontre sur les réseaux sociaux et de prendre en charge les frais de justice et de représentation pour les plaintes déposées par ce dernier.

**Adopté à la MAJORITE (39 POUR dont 11 pouvoirs - 2 ABSTENTIONS : M. SALLES, M. CHARBONNIER, 1 CONTRE : Mme TILQUIN)
M. Loïc DEGNY n'a pas pris part au vote.**

N°3 ATTRIBUTION DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DE LA VILLE A UN AGENT

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'attribuer la Médaille d'Honneur de la ville de Suresnes, catégorie vermeil, à Madame Marie-Jeanne BRIOTET, Directrice générale des services, à titre de remerciement, pour avoir accompli toute sa carrière au sein de la collectivité.

Adopté à l'UNANIMITE (5 ABSTENTIONS dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI, M. SALLES, M. CHARBONNIER, Mme MEILHAC)

N°4 ATTRIBUTION DE BOURSES « PERMIS DE CONDUIRE AUTOMOBILE »

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver l'attribution de la bourse permis de conduire automobile à 80% à dix bénéficiaires,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer avec chacun d'eux une charte prévoyant les engagements réciproques des parties.

Adopté à la MAJORITE (41 POUR dont 11 pouvoirs - 2 CONTRE : M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°5 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION AU TITRE DU SOUTIEN REGIONAL A L'EQUIPEMENT EN VIDEO-PROTECTION

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région au titre du soutien régional à l'équipement en vidéoprotection dans le quartier Ecluse Belvédère ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

Adopté à la MAJORITE (39 POUR dont 10 pouvoirs - 2 ABSTENTIONS dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI) - 2 CONTRE : M. SALLES, M. CHARBONNIER

N°6 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT DEPARTEMENT-VILLE DE SURESNES POUR LA PERIODE 2017-2019

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver le Contrat de développement Département - Ville de Suresnes, par lequel le Département s'engage pour un montant maximal de 7 300 000 euros sur la période 2017-2019 permettant ainsi à la Ville de bénéficier d'un financement sécurisé, de valoriser certaines actions communales structurantes et de faire de la Ville l'interlocuteur privilégié des associations s'agissant des aides locales.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

Adopté à l'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS : M. SALLES, M. CHARBONNIER)



N°7 REGLEMENT INTERIEUR DES PARCS ET JARDINS : CHANGEMENT D'HORAIRE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE LA VILLE

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver les horaires d'ouverture et de fermeture suivant des parcs et jardins à partir du 1^{er} septembre 2017 :

Horaires d'hiver

- ✓ Du 01 mars au 30 avril et du 01 septembre au 31 octobre, de 08h30 à 19h00,
- ✓ Du 01 novembre au 28 février, de 08h30 à 18h00.

Horaires d'été

- ✓ 01 mai au 31 août, de 08h00 à 21h30.

Adopté à l'UNANIMITE

N°8 TARIFS ET FORMULES D'ABONNEMENT POUR LE THEATRE DE SURESNES JEAN VILAR A COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2017

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la nouvelle grille tarifaire du Théâtre de Suresnes Jean Vilar pour la saison 2017/2018.

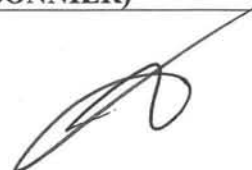
Adopté à la MAJORITE (39 POUR dont 10 pouvoirs - 2 ABSTENTIONS dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI - 2 CONTRE M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°9 APPROBATION DES TARIFS APPLICABLES DU CINEMA LE CAPITOLE A COMPTER DU 6 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la nouvelle grille tarifaire du cinéma Le Capitole, à compter du 6 septembre 2017.

Adopté à la MAJORITE (39 POUR dont 10 pouvoirs - 2 ABSTENTIONS dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI - 2 CONTRE M. SALLES, M. CHARBONNIER)



N°10 APPROBATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE L'ESPLANADE, APPLICABLES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver les tarifs de location de la salle l'Esplanade à compter du 1er janvier 2018.

Adopté à la MAJORITE (39 POUR dont 10 pouvoirs - 4 CONTRE dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI, M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°11 APPROBATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES APPLICABLES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver les tarifs de location des salles municipales à compter du 1er janvier 2018.

Adopté à la MAJORITE (39 POUR dont 10 pouvoirs - 2 ABSTENTIONS : M. SALLES, M. CHARBONNIER - 2 CONTRE dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI)

N°12 APPROBATION DES TARIFS DE LOCATION DE L'ARTCAD - GALERIE DE SURESNES, APPLICABLES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver les tarifs de location de l'artcad - galerie de Suresnes à compter du 1er janvier 2018.

Adopté à la MAJORITE (39 POUR dont 10 pouvoirs - 4 CONTRE dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI, M. SALLES, M. CHARBONNIER)



N°13 TARIFS DU MUS : VENTE DE LIVRES ET CONFERENCES EXTERIEURES

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la modification de tarifs d'ouvrages et des produits dérivés vendus à la boutique du MUS, à compter du 10 juillet 2017.
- D'approuver le tarif de 75€ TTC pour les conférences hors-les-murs organisées par le Musée d'histoire Urbaine et Sociale de Suresnes.

Adopté à l'UNANIMITE (4 ABSTENTIONS dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI, M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°14 FESTIVAL DES VENDANGES 2017 : VENTE D'OBJETS DE COMMUNICATION

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'autoriser la vente d'objets de communication à l'image du Festival des Vendanges et de la Cité-jardins au public.

Adopté à la MAJORITE (41 POUR dont 11 pouvoirs - 2 CONTRE : M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°15 CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS A PASSER AVEC L'ETAT ET SEM DU THEATRE JEAN VILAR, POUR LA MISE EN PLACE D'UNE « SCENE CONVENTIONNEE POUR LA DANSE » - 2017 A 2020

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la convention d'objectifs à passer avec l'Etat et le Théâtre Jean Vilar, pour les années 2017 à 2020, pour la mise en place d'une scène conventionnée pour la danse.
- D'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Adopté à la MAJORITE (41 POUR dont 11 pouvoirs - 2 CONTRE : M. SALLES, M. CHARBONNIER)



N° 16 REALISATION D'UN NOUVEAU PAS DE TIR A L'ARC AU GYMNASSE JEAN-BAPTISTE AUBRY PAR LES ELEVES DU LYCEE DES METIERS LOUIS BLERIOT

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'accepter la création par les élèves du lycée des Métiers Louis Blériot d'un nouveau pas de tir à l'arc au gymnase Jean-Baptiste Aubry ;
- D'approuver la convention de partenariat avec le lycée des Métiers Louis Blériot et le club des Archers Suresnois, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès de tout partenaire, en particulier la Région Ile-de-France, et à signer tous les documents y afférents.

Adopté à l'UNANIMITE

N°17 DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE POUR LA REHABILITATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès de tout partenaire, en particulier la Région Ile-de-France pour la réhabilitation de la piste d'athlétisme et la construction de vestiaires au stade Maurice Hubert, ainsi que la réalisation d'un pas de tir au gymnase Jean-Baptiste Aubry.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents

Adopté à l'UNANIMITE

N°18 ADOPTION DU PROJET D'ETABLISSEMENT DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE DE SURESNES POUR LA PERIODE 2017-2022

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver le projet d'établissement du conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique pour les cinq prochaines années

Adopté à l'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS : M. SALLES, M. CHARBONNIER)



N°19 RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'INS-HEA POUR L'ORGANISATION DE VISITES GUIDEES DU SITE DE L'ANCIENNE ECOLE DE PLEIN AIR

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la convention de partenariat conclue pour une période d'un an, renouvelable deux fois pour une même période avec l'Institut National Supérieur de formation et de Recherche pour l'Education des jeunes Handicapés et Enseignements Adaptés dans le cadre des visites guidées organisées par la Ville sur le site de l'ancienne école de Plein Air ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

Adopté à l'UNANIMITE


VIE SCOLAIRE

N°20 MESURES DE CARTE SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2017/2018

Le Conseil Municipal a décidé :

- Au vu des prévisions d'effectifs scolaires pour la rentrée 2017 de donner un avis favorable aux mesures de fermeture d'une classe dans chacune des écoles maternelles suivantes : Cottages, Wilson, République ;
- Dans l'attente des éventuels ajustements de la carte scolaire du mois de septembre, de donner un avis favorable aux mesures de fermeture d'une classe à l'école maternelle Saint-Exupéry ainsi qu'à l'école élémentaire Marcel-Mouloudji

Adopté à la MAJORITE (41 POUR dont 10 pouvoirs – 2 CONTRE dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI)



N°21 ATTRIBUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DE LA CRECHE DES GOELANDS

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver l'attribution de la délégation de service public relative à l'exploitation de la crèche des Goélands à la société People & Baby,
- D'approuver le contrat de concession et autoriser Monsieur le Maire ou son adjointe déléguée à la Famille, la Petite Enfance et la Politique de la Santé à la signer ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Adopté à la MAJORITE (38 POUR dont 11 pouvoirs - 1 abstention : Mme MEILHAC – 4 CONTRE dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI, M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°22 AVENANT A LA CONVENTION PASSEE AVEC LE RECTORAT DE VERSAILLES POUR LA RESTAURATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE LA VILLE

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver l'avenant à la convention pour la restauration du personnel de l'éducation nationale des écoles maternelles et élémentaires de la Ville,
- autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Adopté à l'UNANIMITE

N°23 PROJET FERNAND FOREST : CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT SPORTIF - AUTORISATION DE SIGNER L'ACTE D'ENGAGEMENT

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'un équipement sportif rue Fernand Forest à Suresnes au groupement conjoint d'entreprise composé de Cauris Architectes, architecte mandataire solidaire du groupement composé des bureaux d'études techniques Sero Registre et Albert et Compagnie Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil n°344 644 265 000 29, domicilié 33 rue Raspail, 94200 Ivry sur Seine, ainsi que de l'acousticien Altia, sur la base du pourcentage de 11.2 % du coût estimé des travaux,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'Acte d'engagement dudit marché et les autres pièces afférentes à la procédure.

Adopté à l'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS : M. SALLES, M. CHARBONNIER)



N°24 PASSATION D'UN MARCHÉ DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES INSTALLATIONS THERMIQUES DU PATRIMOINE

Le Conseil Municipal a décidé :

- ❑ D' autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement du marché public de performance énergétique des installations thermiques du patrimoine de la Ville de Suresnes, conclu à compter de sa date de notification pour une période ferme de huit années, avec le groupement d'entreprises conjoint composé de la société DALKIA IDF, mandataire solidaire et des sociétés DUMEZ IDF et ARNAUD HAMEAU, architecte, pour un montant hors R2 : P1 tranche ferme et tranche conditionnelle réalisées + P2 + P3 +P3 EE +INFO + TVX bâti sur 8 ans de 16 371 479,85 € TTC (seize millions trois cent soixante et onze mille quatre cent soixante-dix-neuf euros et quatre-vingt-cinq centimes).

Adopté à l'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS : M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°25 PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC RELATIF A L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Le Conseil Municipal a décidé :

- ❑ D'Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement du lot 1 relatif à l'entretien des espaces verts des crèches des écoles, des bâtiments communaux et des cimetières, conclu à compter de sa date de notification pour une période d'un an à l'issue de laquelle il pourra être renouvelé par période identique, par tacite reconduction, trois fois avec la société Sports et Paysages, sans montant minimum ni montant maximum de commandes et sur la base du bordereau des prix unitaires.
- ❑ D'Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement du lot 2 relatif aux prestations d'élagage, de bûcheronnage et de taille, conclu à compter de sa date de notification pour une période d'un an à l'issue de laquelle il pourra être renouvelé par période identique, par tacite reconduction, trois fois avec la société SAMU SA, sans montant minimum ni montant maximum de commandes et sur la base du bordereau des prix unitaires.

Adopté à l'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS : M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°26 PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC RELATIF A L'ENTRETIEN DES TOITURES TERRASSES ET CHÉNEAUX DES DIFFÉRENTS BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal a décidé :

- ❑ D'Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement de l'accord-cadre à bons de commande relatif à l'entretien des toitures terrasses et chéneaux des différents bâtiments communaux de la ville de Suresnes, conclu à compter de sa date de notification pour une période ferme de quatre années avec la société ALPHA SERVICES, sur la base du bordereau des prix unitaires.

Adopté à l'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS : M. SALLES, M. CHARBONNIER)

AMENAGEMENT URBAIN

N°27 OPERATION EMILE DUCLAUX : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET HAUTS-DE-SEINE HABITAT RELATIVE AUX LOCAUX D'ACTIVITE DE LA GALERIE D'ARTISANAT D'ART

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la convention à passer avec Hauts-de-Seine Habitat fixant les conditions dans lesquelles s'exercera le partenariat entre la Ville et Hauts-de-Seine Habitat dans le cadre du fonctionnement de la galerie d'artisanat d'art,
- D'autoriser Madame GUILLOU, 1er Maire Adjoint, à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'UNANIMITE (4 ABSTENTIONS dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI, M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°28 REGULARISATION FONCIERE - VENTE D'UNE PARCELLE AM 114, SISE 22/24, ALLEE DE LA PEPINIERE

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la vente de la parcelle AM114, allée de la Pépinière, au prix d'un euro symbolique, dont les frais d'actes seront à la charge de l'acquéreur,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents.

Adopté à la MAJORITE (41 POUR dont 12 pouvoirs - 2 CONTRE : M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°29 ZAC RIVIERE SEINE : APPROBATION DU DOSSIER DE REALISATION MODIFIE

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'Approuver le dossier de réalisation modificatif de la ZAC Rivière Seine,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents.

Adopté à la MAJORITE (41 POUR dont 12 pouvoirs - 2 CONTRE : M. SALLES, M. CHARBONNIER)



N°30 PASSATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE TERRITORIAL AUPRES DE « HAUTS-DE-SEINE HABITAT OPH ».

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la convention de mise à disposition d'une adjointe technique titulaire avec « Hauts-de-Seine Habitat OPH »,
- d'autoriser M. Le Maire à la signer,
- que, conformément aux textes en vigueur, « Hauts-de-Seine Habitat OPH », soit tenu de rembourser, au 30 juin 2018, pour l'agente mise à disposition, les frais de rémunération, les prestations d'action sociale, les charges sociales et l'indemnité forfaitaire ou l'allocation de formation versées à cette dernière au titre du congé de formation professionnelle ou des actions relevant du Droit Individuel à la Formation (D.I.F.).

Adopté à l'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°31 PASSATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE TERRITORIAL AUPRES DE L'ASSOCIATION DU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la convention de mise à disposition d'un adjoint administratif principal de 1ère classe titulaire avec l'Association du Comité des Œuvres Sociales de la ville de Suresnes,
- D'autoriser Monsieur le Maire à la signer,
- De décider que, conformément aux textes en vigueur, l'Association du Comité des Œuvres Sociales de la ville de Suresnes, soit tenue de rembourser, au 31 décembre de chaque année, pour l'agent mis à disposition, les frais de rémunération, les prestations d'action sociale, les charges sociales et l'indemnité forfaitaire ou l'allocation de formation versées à ce dernier au titre du congé de formation professionnelle ou des actions relevant du Droit Individuel à la Formation (D.I.F.).

Adopté à l'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°32 PRESENTATION DU PLAN DE FORMATION DES AGENT(E)S DE LA VILLE DE SURESNES

Le Conseil Municipal a décidé :

- De prendre acte de la présentation du plan de formation 2017 des agent(e)s de la ville de Suresnes.

N°33 PASSATION D'UNE CONVENTION DE FORMATION TERRITORIALISEE AVEC LE CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (CNFPT), DELEGATION PREMIERE COURONNE

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la convention de formation territorialisée à passer avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Délégation Première Couronne, pour une durée de 2 ans concernant l'organisation de formations en intra.
- D'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Adopté à l'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI)

N°34 MISE EN PLACE D'UNE PHASE D'EXPERIMENTATION DU TELETRAVAIL

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la mise en place de la phase d'expérimentation du télétravail selon des principes et modalités précises, à compter du 1er septembre 2017.

Adopté à la MAJORITE (38 POUR dont 11 pouvoirs – 4 CONTRE dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI, M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°35 DISPOSITIF « BON SYNDICAL » : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A CHAQUE ORGANISATION SYNDICALE ELIGIBLE – PASSATION D'UNE CONVENTION-TYPE Y AFFERENTE

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver le versement d'une subvention d'un montant égal à la somme des bons collectés respectivement à :
 - l'organisation syndicale CGT de la ville de Suresnes - montant collecté : 1 170 euros (234 bons x 5 euros),
 - l'organisation syndicale CFDT de la ville de Suresnes - montant collecté : 535 euros (107 bons x 5 euros),
 - l'organisation syndicale FO de la ville de Suresnes - montant collecté : 170 euros (34 bons x 5 euros)
- D'approuver la convention-type pour l'octroi de cette subvention à passer avec chaque organisation syndicale bénéficiaire,
- D'autoriser l'Adjointe au Maire, élue aux Ressources humaines et au Dialogue social, à signer les conventions avec les trois représentations syndicales.

Adopté à la MAJORITE (38 POUR dont 11 pouvoirs— 4 CONTRE dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI, M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°36 LES RENCONTRES DU DIALOGUE SOCIAL 2017 : DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE DIVERS ORGANISMES PUBLICS OU PRIVES

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de divers organismes publics ou privés des subventions d'un montant aussi élevé que possible en vue de soutenir Les Rencontres du dialogue social 2017 ;
- D'approuver le projet type de convention de partenariat ;
- D'autoriser l'adjointe au Maire, déléguée aux Ressources humaines et au Dialogue social, à signer les conventions de partenariats avec les organisations publiques ou privées partenaires de l'évènement.

Adopté à la MAJORITE (38 POUR dont 12 pouvoirs— 4 CONTRE dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI, M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°37 REACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal a décidé :

- De modifier le tableau des effectifs du personnel communal.

Adopté à l'UNANIMITE (4 ABSTENTIONS dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI, M. SALLES, M. CHARBONNIER)

N°38 FIXATION DU TAUX DE PROMOTION POUR L'ECHELON SPECIAL AU GRADE D'ATTACHE HORS CLASSE

Le Conseil Municipal a décidé :

- De fixer, à compter du 1er août 2017, le taux de promotion à l'échelon spécial d'attaché hors classe à 100 %.

Adopté à l'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS : M. SALLES, M. CHARBONNIER)



N°39 DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF 2017-BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver les modifications suivantes au budget primitif 2017

BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Compte	Libellé chapitre	Propositions
45	45811	Opérations pour comptes de tiers	106 000,00
23	2313	Immobilisations en cours	-400 000,00
21	21318	Immobilisations Corporelles	-200 000,00
	2132		-277 830,00
27	275	Autres immobilisations financières	277 830,00
20	2031	Immobilisations incorporelles	600 000,00
TOTAL			106 000,00

RECETTES

Chapitre	Compte	Libellé chapitre	Propositions
45	45821	Opérations pour comptes de tiers	106 000,00
TOTAL			106 000,00

BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Compte	Libellé chapitre	Propositions
67	673	Charges exceptionnelles	500,00
011	6023	Charges à caractère général	-500,00
TOTAL			0,00

- D'

Adopté à l'UNANIMITE (4 ABSTENTIONS dont 1 pouvoir : Mme BALLUT, M. BALENSI, M. SALLES, M. CHARBONNIER)



VŒU DU GROUPE SURESNES BLEU MARINE :

Le Conseil Municipal a décidé :

- de mettre au vote le vœu proposé par le groupe Suresnes bleu marine « Installation des compteurs électriques communicants LINKY »

Le vœu a été rejeté à la MAJORITE : 38 CONTRE dont 12 pouvoirs – 2 abstentions dont 1 pouvoir Mme BALLUT, M. BALENSI - 2 POUR : M. SALLES, M.CHARBONNIER).

QUESTIONS ORALES

Fait à Suresnes, le

- 6 JUL. 2017



Christian DUPUY
Maire de Suresnes
Vice-Président du Conseil Départemental
Des Hauts-de-Seine
Vice-Président du Territoire Paris Ouest La Défense